



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 05234

Numéro SIREN : 823 678 719

Nom ou dénomination : 3.84FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2017 sous le numéro de dépôt 2035

n° de
dépôt



n° de
gestion

3.84Finance

2035

31 JAN. 2017

16BS234

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 Rue des charmes - 78110 LE VESINET

Quin.

n° de
chrono

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 4 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 4 janvier,
A 17 heures,

Monsieur Christophe FRANCOIS, demeurant 811 Chemin du Retenaou - 06220 VALLAURIS,

Associé unique de la société 3.84Finance, ci-après « la Société »,

A pris la décision suivante concernant l'ordre du jour ci-après :

- Rémunération du Président de la Société.

DECISION UNIQUE

Monsieur Christophe FRANCOIS, Président et Associé unique de la Société, rappelle que l'Associé unique a décidé en date du 8 novembre 2016 que Monsieur Christophe FRANCOIS ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président conformément aux dispositions des articles 15 et 30 des statuts de la Société, jusqu'à décision contraire de l'associé unique ou le cas échéant, de l'Assemblée Générale.

Ce jour, l'Associé unique précise que cette décision concerne l'année civile 2016 et l'année civile 2017. Une nouvelle décision devra être prise à l'issue de l'année 2017 pour l'année civile 2018.

De tout ce que dessus, Monsieur Christophe FRANCOIS, Président et Associé unique de la Société, a dressé et signé le présent procès-verbal et consigné au registre prévu par la loi.


Christophe FRANCOIS
Président - Associé Unique